

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 8 octobre 2018
Présidence M. Grégoire TAVERNIER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 2/2018 du 27 août 2018
- ~~ou le rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission des finances, gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

- a) D'adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2019 - 2020 au taux de 62.0.
- b) Que les ratifications légales demeurent réservées

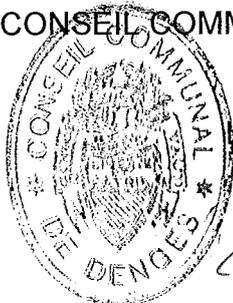
Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2018

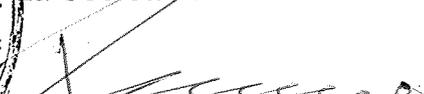
Extrait fait à Denges le 9 octobre 2018

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

G. Tavernier



La Secrétaire

F. Palpacuer